

**SARL MOTOCULTURE 2 ROUES 44**

Rue de Touraine  
 ZAC de la Pancarte  
 44390 NORT SUR ERDRE  
 Tél.: 02.40.29.54.70  
 Fax :  
 E-mail : motoculture2roues44@gmail.com  
 Capital : 8 000 Euros  
 RCS 794 527 713 NANTES  
 SIRET 794527713 00026  
 APE 4540Z  
 TVA intracommunautaire : FR17794527713

*Garantie*

**DUPLI. N° 2 2022004469 du 14/06/2022 - Ets 01**  
**FACT.**  
 Client Numéro **8275**

MR PAGEAU PASCAL / GINETTE  
 118 ROUTE DE LA GAMOTRIE  
 44240 SUCE SUR ERDRE

N° OR 19828

Page 1/1

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.
GITANE	VELO ELECTRIQUE - ORGANE E BIKI	1FR4589S	500 1676 117073		
Genre	Energie	Couleur	1ère MEC	Immatriculation	
			14/06/2022		

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
	VENTE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE				
074	VENTE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE NEUF	1499.17	1.00	5	1499.17
PARAVOL	QR CODE ETIQUETTE PARAVOL	10.75	1.00	5	10.75
CG502670	ANTIVOL VELO Pliable 85cm AUVRAY	70.83	1.00	5	70.83
222	PANIER VELO AV NOIR GRILLE	21.58	1.00	5 100.00	0.00

GARANTIE 2 ANS  
 \*\*\*\*\* REGLE 1896.90 — PAR CHEQUE \*\*\*\*\*

*rempl ds le jour en garantie*

RIB MOTOCULTURE 2 ROUES 44

IBAN : FR76 1027 8360 8800 0113 2760 185

BIC : CMCIFR2A

MERCI DE VOTRE VISITE ET A BIENTOT

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
5	1580.75	20.00	316.15	1896.90			
					1580.75	316.15	
Total HT Pièces 1580.75					Payable le : 14/06/2022		<b>1896.90 EUR</b>
Total HT MO + IGP 0.00							

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes. Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.